Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 132 (1987)

Heft: 1

Rubrik: Revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revues

Défense nationale, décembre 1986

L'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) a fêté en 1986 son cinquantième anniversaire. C'est l'occasion pour M. Louis Quinio, président de l'Union des associations de l'IHEDN, de retracer brièvement l'histoire de cet institut, héritier du Collège des hautes études de défense nationale créé par décret du 14 août 1936. Après une interruption d'activité due à la seconde guerre mondiale, un décret du 30 janvier 1949 créait l'actuel institut en ouvrant plus largement la participation à des responsables civils non fonctionnaires.

En traitant du sujet «Relations internationales et nouveaux paramètres stratégiques», le contre-amiral Jean Chabaud, du Secrétariat général de la défense nationale, formule notamment des appréciations très claires à propos du terrorisme. L'auteur relève au passage que ce phénomène mérite d'être analysé en profondeur «en raison même de la couverture médiatique souvent excessive dont il bénéficie, de l'extrême sensibilité de l'opinion publique à son égard et de son apparente généralisation». La conclusion à notre avis la plus importante que l'amiral Chabaud tire de cette partie de son étude est qu'il est «patent que l'action terroriste relativise la notion de rapport des forces. Aussi rend-elle le conflit à nouveau possible entre des protagonistes qui ne pouvaient, jusqu'aujourd'hui, envisager d'issue raisonnable à une confrontation armée directe.»

L'article de l'amiral Chabaud est complété par la première partie d'une étude de M. Michel Makinsky sur «Terrorisme international et stratégie globale de l'URSS». Dans un premier temps, ce travail qui, diplomatie oblige, «exprime l'opinion personnelle de l'auteur», montre remarquablement bien l'influence russe dans le «Moyen-Orient compliqué», et en particulier «l'objectif soviétique de mise à l'écart des Occidentaux de la scène libanaise». L'auteur affirme notamment, dans sa conclusion, qu'il y a «convergence statégique quand on réalise que l'URSS

veut se réintroduire au Moyen-Orient et y affaiblir l'influence occidentale dans la mesure où elle n'a toujours pas admis Camp David dont elle fut exclue: d'où les appels de la Syrie à une conférence internationale sur le Moyen-Orient».

Dans sa chronique des institutions internationales, M. Bernard Guillerez se demande si la Croix-Rouge internationale n'est pas en train de glisser «sur la pente où s'est égarée l'Unesco». Il relève à juste raison que l'expulsion de l'Afrique du Sud a été décidée par un vote illégal: sur 192 votants, 25 seulement s'en sont tenus aux statuts: c'est bien peu! De ce commentaire, il y a lieu de retenir que, tout comme à propos de l'initiative pour une Suisse sans armée, l'étranger se préoccupe beaucoup plus que nous le pensons de nos attitudes fondamentales, de notre volonté manifestée de neutralité active et armée. Et pas seulement de la pollution du Rhin ou de l'état des comptes de l'ex-président Marcos, comme d'aucuns voudraient nous le faire croire.

Revue de l'OTAN Nº 5, octobre 1986

Nous retiendrons de cette livraison deux contributions. La première d'entre elles est due à la plume d'un correspondant de la Frankfurter Allgemeine Zeitung qui inaugure une série d'études des relations entre les Etats-Unis et l'Europe. Une série bienvenue à l'heure où le mot «découplage» connaît une vogue particulière. Se plaçant à un point de vue européen, Jan Reifenberg constate que la jeunesse occidentale, des deux côtés de l'Atlantique, a grandi sous la protection de l'Alliance et qu'elle est «souvent soumise à l'influence d'enseignants qui, dans une déformation grotesque des faits, pensent aujourd'hui qu'une politique américaine affirmée fait peser une plus grave menace sur la paix que le comportement de l'Union soviétique». Sur un autre plan, l'auteur note que «d'une part, Etats-Unis s'inquiètent lorsque l'Europe paraît faible alors que, d'autre part, ils voient souvent dans une manifestation d'unité européenne une menace pour leurs propres objectifs économiques».

Ce qui a changé depuis le début de la décennie passée, c'est la reprise de conscience, par les Américains, de leur puissance; une de ses manifestations en est le «ramboïsme». Sur l'autre rive de l'océan, l'Européen est encore à essayer de trouver

sa propre voie.

Seconde contribution: le point fait par l'ambassadeur américain Donald S. Lowitz sur l'état des négociations visant à l'interdiction des armements chimiques dans le cadre de la Conférence de Genève sur le désarmement. L'auteur est peu optimiste et considère les progrès accomplis en 1986 comme plus que modestes. Dans sa conclusion, il relève que «le tabou contre l'utilisation des armes chimiques perd de sa violence. Si la dangereuse prolifération de ces armes se poursuit, il deviendra plus difficile encore de les interdire.» Le temps travaille donc contre ces négociations; l'auteur souhaite que le sentiment de l'urgence les fasse enfin progresser pour protéger l'humanité des effets de ces armes terribles.

Protection civile Nº 12, décembre 1986

Deux thèmes principaux à ce numéro: le postulat du conseiller aux Etats Müheim (UR) invitant le Conseil fédéral à élaborer et présenter un scénario englobant tous les aspects possibles d'un renoncement à l'énergie nucléaire (du travail en perspective pour l'Office central de la défense et les groupes front et logistique de l'état-major général!), et diverses analyses de l'accident de Tchernobyl.

Sur ce dernier sujet, M. Hans Mummenthaler, directeur de l'Office fédéral de la protection civile, rappelle les moyens de détection actuellement opérationnels (réseau automatique de mesures NADAM de 12 sondes, 111 postes d'alerte atomique notamment). Il retrace également l'évolution chronologique des conséquences de cet accident pour la Suisse. De son côté, le divisionnaire Gustav Däniker, chef d'étatmajor de l'instruction opérative, reprend son analyse parue cet été dans l'ASMZ: «Ce qui est critiquable dans la manière dont la Suisse a maîtrisé le sinistre de Tchernobyl, c'est l'information.» Pourtant, dirons-nous, ce ne devrait pas être faute de personnel, de «structures» et de movens!

Quant au directeur de la protection civile bernoise Franz Reist, il constate que, dans cette affaire, «la protection civile n'a pas manqué sa chance, mais bien davantage reçu une nouvelle chance, à prendre comme dernier avertissement, de combler ses lacunes».

A notre sens, un jugement davantage empreint de clairvoyance que de démagogique humilité. A méditer d'autant plus.